



LISTE DE PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSTALLATION D'UN FOOD TRUCK

-Carte professionnelle de commerçant ambulant

-Un extrait du Kbis original émanant du Greffe du Tribunal de Commerce de moins de 3 mois faisant apparaître impérativement le nom commercial ou l'enseigne de l'activité ou un extrait D1 du répertoire des métiers délivré par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

-Attestation d'Assurance à Responsabilité Civile et Professionnelle pour l'exercice de l'activité en cours de validité

-Copie de la carte grise du véhicule utilisé avec la mention :

-VASP

-VTSU (ancienne appellation)

-RESP magasin / fourgon magasin

-Copie du cerfa n° 13984*03 délivrée par la Direction Départementale de la Protection des Populations

-Copie du rapport de diagnostic d'une installation professionnelle ambulante (alimentaire) pour les camions à four à gaz

-Attestation d'assurance automobile relative au camion utilisé

-Descriptif du camion magasin mentionnant les dimensions hors tout (longueur largeur hauteur) accompagné d'un cliché photographique récent et en couleur

-Certificat de formation à l'Hygiène et Sécurité Alimentaire (HACCP)

-Si vente de boissons alcoolisées se rajoutent les pièces suivantes

-CNI ou passeport en cours de validité

-Copie du permis d'exploitation et du récépissé de déclaration (faisant foi de licence)

-Attestation de non condamnation

